

# Charles II. La population paysanne

MAURICE BERTHE

**A** l'avènement de Charles II, la paysannerie navarroise est encore sous le coup de la crise démographique de 1347-1350. Les campagnes, malgré leur état de surpopulation -elles sont vers 1330-1346 au moins aussi peuplées qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle-, avaient maintenu leur fragile équilibre, en dépit des attaques répétées des crises frumentaires. La tendance à la régression s'était maintes fois manifestée, elle n'avait point prévalu. La rupture s'est produite, brutale et profonde, entre 1347 et 1350. La famine de 1347 et la Peste Noire ont été déterminantes. La famine de 1347 est en Navarre la plus grave de toutes celles qui jalonnent les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles; des centaines de familles paysannes anéanties, de nombreuses communautés villageoises ruinées ou appauvries. Plus grave, la sous nutrition et la misère ont facilité l'oeuvre de destruction de la Peste Noire<sup>1</sup>.

Au total, la crise du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, ensemble de famine et de peste, a affecté la quasi totalité des lieux habités, détruit 45% des foyers. Et plus de 70% des familles survivantes sont en 1350 amputées d'un ou plusieurs membres. Le désarroi est à son comble. Déjà se multiplient les abandons de villages et de terroirs décimés par la «grant mortaldat».

Il ne fait aucun doute que la vague de peste et les difficultés alimentaires qui l'ont précédée ont déferlé sur toutes les régions du royaume. La preuve en est dans la décision prise par la monarchie au mois d'août 1349. Constatant que «el pueblo es muy estruyto et empoquecido» et ne peut supporter le poids des charges seigneuriales, le Conseil Royal décide de réduire passagèrement le montant des redevances, afin d'éviter la ruine des exploitations familiales<sup>2</sup>.

Dès 1350, le pays entre dans une brève période de rémission et de reconstruction. Mais la pause n'est que temporaire, car, à partir de 1360, il est à nouveau plongé dans le cycle de la décroissance agraire, cycle complet cette fois où la famine, la peste, la guerre et l'impôt royal se combinent et unissent leurs forces.

1. BERTHE Maurice, *Famines et épidémies dans les campagnes navarroises à la fin du Moyen Age*, Paris, 2 t., 1984.

2. Archivo General de Navarra, reg. n.º 60, 1349, fol. 8 v.

## LES CATEGORIES PAYSANNES: ALLEUTIERS ET TENANCIERS.

Les alleutiers<sup>3</sup>

C'est sans la moindre hésitation que l'on rangera les «hidalgos», en dépit des signes juridiques et honorifiques qui les distinguent du vulgaire, parmi la foule des producteurs ruraux. De la classe dominante, ils ne possèdent en effet ni la richesse foncière, ni la puissance militaire, ni le pouvoir de commandement. Le trait qui caractérise surtout cette noblesse au ras du sol, c'est son genre de vie et son travail de paysans. Lorsqu'en 1427, les enquêteurs parcourent la Navarre et interrogent le peuple des campagnes sur ses productions, son mode de vie et ses difficultés, ils obtiennent des «hidalgos» et des rustres des réponses analogues, celles de gens pareillement astreints à des tâches productives. Voici, exemple parmi tant d'autres, le témoignage des «hidalgos» de Lecároz, modeste communauté de vingt et un feux, dans la vallée de Baztán: «Interrogados de que biben, dixieron que quando Dios los guia, cugen pan et miyo para su provision de medio ayngo et pomada para todo l'ayngo et biben con su travaillo et con sus ganados granados et menudos que an. Et que todos los sobre dictos son fijos dalguo et por esto no han cargas algunas de pecha»...<sup>4</sup>. Cette réponse montre clairement ce qu'étaient les «hidalgos», au plan de l'économie: de petits alleutiers qui, pour la plupart, vivaient bien chichement de l'exploitation de leurs terres. Le groupe des «hidalgos» constituait en fait une plèbe d'alleu tiers-nobles.

Les «hidalgos» se définissent eux-mêmes comme des ruraux exemptés des «péchas» et autres servitudes seigneuriales. Les chartes qui confèrent la «fidalgua», à des communautés entières ou à des familles isolées, commencent par les libérer des redevances foncières et seigneuriales. Les terres des «hidalgos», comme celles des «francos», sont en marge du régime domanial.

Paysans parmi les autres, les «hidalgos» le sont, assurément. Mais l'«hidalgua» leur confère en plus une certaine noblesse. Est «hidalgo», les textes l'indiquent expressément, celui qui n'a pas la «macula» roturière. L'«hidalgua» est synonyme de libertés, de franchises et d'honneurs -(les «libertades, honores, franquezas e inmunidades» contenues dans les «fueros» et lois du royaume)-. Les privilèges étaient d'abord financiers et économiques. En plus des «péchas», l'«hidalgo» était exempté du «monedage». Mais l'exonération ne joue plus pour les aides levées à partir de 1335 sauf si, cas rarissime faute de moyens, l'«hidalgo», comme il en a le droit, entretient un cheval et possède des armes. En matière de justice, ils bénéficiaient du droit d'être jugés directement par la cour royale, sans passer par les tribunaux des «alcaldes».

Depuis le début du XIV<sup>e</sup> siècle, au terme d'une évolution entamée au XII<sup>e</sup> siècle, «hidalgos» et «labradores» qui vivent, faut-il le rappeler, côte à côte dans les mêmes vallées et en général dans les mêmes villages, se différencient surtout par le paiement ou non des «péchas» annuelles et, plus occasionnellement, du «monedage» (18). Les premiers sont des alleutiers, les seconds des tenanciers libres. Les menus privilèges juridiques et honorifiques

3. L'alleutier s'oppose au tenancier. L'alleutier est celui qui exploite un alleu, c'est-à-dire un bien sur lequel n'existent en principe d'autres droits que ceux de son possesseur direct. L'alleu équivaut à la propriété, au sens romain du terme.

4. Reg. n.° 390, fol. 237 v.

dont bénéficie l'«hidalgo» ne l'éloignent guère de son voisin «labrador». Aussi les unions entre familles des deux groupes sont-elles assez fréquentes.

Le premier document qui fournit un relevé général de la population des «hidalgos» est le «Libro de fuegos» de 1366; les «hidalgos» formaient environ 20% de la population navarraise<sup>5</sup>.

Comment se répartissait cette population? La proportion des «hidalgos» variait assez peu d'une «merindad» à l'autre. On observe par contre au niveau des différentes vallées, de considérables écarts. En fait, de la vallée de Baztân où tous les habitants étaient «hidalgos», exemple unique en Navarre de noblesse collective, aux terres sans «hidalgos» de Santesteban de Lerin, Roncal, Ayechu, Aézcoa, Labraza et Bernedo, on retrouve une infinité de nuances. En règle générale, les «hidalgos» se mêlaient, dans la multitude des villages navarrais, au menu peuple des roturiers dont ils partageaient les efforts et les souffrances.

Les «francos» n'étaient pas seulement les habitants des villes et des bourgades de Navarre, c'est-à-dire des «bourgeois». Nombre d'entre eux vivaient dans de petites agglomérations rurales et exerçaient des tâches exclusivement rurales. On ne saurait par conséquent omettre de les présenter dans une étude de la société paysanne. Sans compter que même dans des villes comme Pamplona, Estella ou Tudela, et à plus forte raison dans les bourgades de moindre rang, la proportion des ruraux était toujours parmi eux fort élevée. La condition de «franco» était assez floue. Ses contours se laissent malaisément discerner. Quelle définition proposer? Le «franco» est un homme libre et un alleutier qui bénéficie, en tant qu'individu mais aussi en tant que membre d'une communauté de «francos», de «fueros» très avantageux. Le «franco» est exonéré de toute espèce de «péchas». Voici ce qu'indique l'enquête de 1427-28, quand elle traite des obligations des «francos»: «Interrogados que cargas han, dixieron que son francos, que non pagan pécha alguna»<sup>6</sup>. Ainsi, le «franco» est un alleutier. Les chartes qui libèrent les «labradores» et leur concèdent le statut de «francos», stipulent toutes d'abord qu'elles les dégagent des prestations foncières. Dispensés de payer les cens, les «francos» n'échappaient pas aux prélèvements fiscaux. Astreints déjà, comme les tenanciers, au «monedage», ce qui les distinguait des «hidalgos», les «francos» participent au paiement des aides levées régulièrement à partir de 1355. Ainsi, au fur et à mesure que les prélèvements publics ont pris le dessus sur les redevances seigneuriales -la dépréciation monétaire et l'inflation firent en effet pencher progressivement la balance du côté de l'impôt-, les avantages financiers dont bénéficiaient les «francos» ont fondu comme neige au soleil.

Une évaluation d'ensemble de la population des «francos» ne peut être qu'approximative, car tous ces «francos» n'étaient pas des ruraux. Figurent en effet dans nos estimations, les collectivités de Pamplona, Tudela, Estella et Sangüesa où les travaux des champs, quoique présents, venaient loin derrière les activités plus spécifiquement urbaines. Même dans les localités de moindre rang telles que Laguardia, Viana, Los Arcos ou Puente la Reina, les habitants ne s'adonnaient pas tous à l'agriculture. Combien parmi tous ces «francos» étaient en définitive des cultivateurs? A peu près un sur deux, ce

5. CARRASCO PÉREZ, J., *La poblaci6n de Navarra en el siglo XIV*, Pamplona, 1973.

6. Libro de fuegos n.° 2, fol. 29 r.

qui abaisse la proportion des «francos» ruraux à un taux compris entre 10 et 20% de la population des campagnes<sup>7</sup>.

### Les tenanciers

Les «labradores» -ou «pecheros»- formaient les deux tiers environ de la paysannerie navarraise<sup>8</sup>. Les «pecheros realengos» étaient les plus nombreux. Le domaine royal étendait en effet ses ramifications aux quatre coins du pays, exerçant le plus souvent une prédominance que seules lui disputaient localement quelques seigneuries ecclésiastiques. Derrière la foule des dépendants du roi, venaient les «pecheros solarigos» -ou «solariegos»- qui étaient les tenanciers des seigneuries laïques et ecclésiastiques. Aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, le «pechero» est tenancier libre.

La tenure à cens concédée contre une redevance fixe en argent, en vin ou en grains était la règle. La tenure à part de fruit n'était guère utilisée en Navarre. Comme partout, la tenure paysanne est héréditaire. La transmission se faisait au sein du ménage familial -dans l'ordre, la veuve puis ses enfants-, ou, à défaut d'héritier direct, au sein du lignage.

La principale des obligations du «labrador» navarrais était le cens, appelé «pécha» ou «peyta». A tel point qu'on utilisait fréquemment, pour désigner le tenancier, les termes de «pechero» ou «peytero». On trouve aussi, mais plus rarement, celui de «teniente» ou l'expression «teniente por siempre», qui marque le caractère perpétuel de la tenure.

La majeure partie des communautés avaient pu se soustraire à la loi commune du prélèvement individuel -«péchas capitales»- et acquittaient, souvent depuis l'époque des «fueros», une cotisation forfaitaire annuelle -«péchas taxadas»-, quelle que fût l'évolution du nombre des exploitations familiales. Les livres de comptes indiquent invariablement, d'année en année, les sommes et quantités de grains, toujours les mêmes, livrées par la collectivité. Ainsi, au début du XIV<sup>e</sup> siècle, les «péchas capitales» ne constituaient plus qu'une faible part du prélèvement global. Les comptes de 1345 indiquent que sur le domaine royal, les redevances versées par feu faisaient à peine 8,5% de la rente en numéraire, 4,5% des prestations en froment, 21% des fournitures d'avoine et d'orge. En dehors des «merindades» pyrénéennes, elles étaient à vrai dire inexistantes ou négligeables.

La faveur des maîtres, aussi bien sur le domaine royal que sur les terres vassales, allait aux «péchas» en nature. Elles consistaient essentiellement en des prestations en grains -avant tout en froment, en orge et avoine, plus rarement en seigle et en «commuynna», mélange de seigle et de froment-, parfois aussi en vin, en fèves, en foin, en poules et en oeufs. Les redevances en argent étaient partout présentes, mais représentaient en valeur nettement moins que les cens en denrées de la terre.

Les «péchas», quoique très largement dominatrices, n'avaient pas fait disparaître les autres redevances foncières ou seigneuriales. Survivaient encore, au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, quelques taxes de remplacement-«capitales» ou

7. CARRASCO PÉREZ, J., *La poblaci6n de Navarra, ouv. cité.*

8. Ibidem.

## CHARLES IL LA POPULATION PAYSANNE

«pleyteadas»- de corvées et de «cenas», qui parfois pesaient assez lourd sur les exploitations. La liste des redevances comprenait aussi une série de droits très localisés, qui méritent d'être cités davantage pour le pittoresque des vocables qui les désignaient que pour les charges -négligeables en général- qu'elles représentaient. Citons pêle-mêle l'«ostatura», la «quinta», les «yurdeas», l'«ozterate», les droits «pro yturreys» et «cuytre e relia»... Quant aux justices -«calonias» et «homicidios»-, aux péages et aux leudes -«leztas»-, ils venaient, dans la hiérarchie des prélèvements, loin derrière les «péchas».

Partout où existaient des fonds de l'ancienne réserve, les «pecheros» acquittaient en plus des cens et de l'ensemble de ces droits, des «tributos» en numéraire ou en grains. Ces fermages ne concernaient pas seulement des lots de terre. La quasi totalité des équipements dont les maîtres tiraient des «banalités», moulins et fours avant tout, étaient aussi baillés à ferme aux communautés villageoises. Les «tributos», surtout dans le sud du royaume, enlevaient aux «labradores» une part substantielle de leurs revenus.

### CLASSIFICATION DES «PECHEROS» DU DOMAINE ROYAL ET HIERARCHIE DES FORTUNES AU SEIN DE LA PAYSANNERIE NAVARRAISE

Les livres de comptes permettent une description précise des tenanciers du domaine royal qui acquittent des «péchas capitales». Ils forment un groupe humain très divers et hiérarchisé, mais qui, par définition, exclut tous les errants des campagnes et ceux qui n'ont aucun bien-fonds.

On trouvait en Navarre trois types de classification, celui de la «merindad» de Sangüesa, celui de la «merindad» de Pamplona, celui enfin de la vallée d'Améscoa Alta, dans la «merindad» d'Estella. Mais les critères de différenciation étaient les mêmes, d'une part la présence au foyer d'un homme valide, d'autre part la possession d'un train de culture.

Dans la «merindad» de Sangüesa, les tenanciers assujettis aux «péchas capitales» se répartissaient chaque année entre trois catégories de feux, selon leur situation démographique, économique et sociale. Cette stratigraphie comprenait de haut en bas, les «pecheros entegros» qui payaient plein tarif, les «pecheros axaderos» qui payaient demi-tarif, les feux de «mugeres» qui n'acquittaient que le quart de la «pécha».

L'exploitation d'un «pechero entegro» dispose à la fois de la force d'un homme valide et d'un attelage de deux bêtes. C'est donc l'association de l'homme gagne-pain et de la traction animale qui apporte à l'entreprise familiale son équilibre et son «intégralité». Mais on n'accorde pas à l'un et à l'autre la même importance. La disparition de l'homme fait chuter le feu de deux crans, au niveau des «mugeres», alors que la perte de l'attelage ne le fait régresser que d'un rang, au niveau des «axaderos».

Pour une unité de production familiale, le manque de traction animale est moins préjudiciable que l'absence de celui qui conduit l'entreprise et lui apporte en même temps sa force de travail. La présence d'un homme valide est à coup sûr le critère décisif. Rien d'étonnant par conséquent si on désigne aussi le feu «entegro» du terme de «varôn» -homme- et si on qualifie parfois le «pechero entegro» de «sano» -sain, valide-.

La tenure privée d'attelage était rangée dans la catégorie des «axaderos». L'«axadero», littéralement, c'est celui qui retourne sa terre à l'«axada» -bêche ou houe-. Il s'agit donc d'un homme de bras. Le groupe était en vérité très divers. On y trouvait d'abord une importante fraction d'«entegros» déçus de leur rang par la perte des bêtes de trait.

Figuraient aussi parmi les «axaderos» des paysans arrivés depuis peu au village; nouveaux venus installés sur des terres vacantes ou récemment mises en valeur. Ces «pecheros nuevos», au moment où ils aménageaient, avaient rarement un attelage et encore moins les moyens financiers «d'en acheter un».

Les «axaderos» comptaient enfin dans leurs rangs des familles qui de toujours vivaient sur des terres trop exigües et pauvres pour leur permettre de nourrir des bêtes de labour ou trop escarpées pour y accéder avec un train de culture.

Comme le terme l'indique, le feu de «muger» désignait essentiellement une exploitation conduite par une femme. Mais cette définition ne rend pas compte du vrai critère de classification. En réalité, était rangée dans la strate inférieure des «mugeres», toute tenure privée de bras d'homme adulte et valide, qu'elle possédât ou non un attelage. L'absence de travailleur de force dans l'entreprise familiale était l'élément de différenciation décisif. La notion de «muger» recouvrait d'abord le feu mutilé par la disparition du chef de famille ou de l'adulte qui, à sa place, remplissait cette fonction, frère, gendre, fils. Au premier rang, les plus nombreux, venaient les feux de veuves, seules ou encombrées d'enfants et de vieillards à charge. Après elles, dans une situation plus pénible encore, les feux d'orphelins mineurs, ceux que les sources appellent volontiers, «pupillos»; jeunes enfants qui après la mort de leurs parents se retrouvaient seuls sur la tenure familiale et étaient tenus de payer une «pécha de muger», aussi longtemps qu'ils occupaient l'exploitation. Étaient également classées parmi les «mugeres» toutes les femmes nanties malgré elles de tenures; de misérables vieilles d'abord, uniques survivantes de familles presque entièrement anéanties par les «mortalités», des femmes célibataires de tous âges.

En définitive, on dénombre parmi les «mugeres», aux côtés des foyers qui étaient simplement amputés du père, tous les débris et résidus de ménages demeurés ou retournés au village au lendemain des crises de mortalité et qui continuaient, sinon à exploiter les terres, du moins à occuper la maison familiale.

Les sources permettent d'évaluer l'importance numérique de chacun des groupes. Sur dix «pecheros» de la merindad de Sangüesa, six étaient «entegros», un «axadero» et trois «mugeres».

La classification ternaire fait place dans la «merindad» de Pamplona à une répartition en deux catégories, celle des «entegros» -plein tarif- et celle des «mugeres» -quart du tarif-. Le critère unique de distribution est ici la présence ou l'absence dans l'exploitation d'un homme valide. Le feu de «muger» ne diffère en rien de celui que l'on a présenté dans la circonscription de Sangüesa. Il désigne toujours une entreprise privée de travailleur de force. Mais le feu «entegro» n'est plus le même. Il se définit exclusivement par la présence d'un homme ou «varon», laboureur ou brassier. La distinction introduite dans la «merindad» de Sangüesa par la possession ou non de la force de

traction animale disparaît ici. La différenciation entre laboureur et manouvrier existait aussi dans cette région. Mais les «axaderos» n'y bénéficiaient pas d'un traitement de faveur. Il arrivait cependant, dans quelques cas de profonde détresse, que l'on accordât à des «pecheros entegros» qualifiés de «pobres», une remise de la moitié de la «pécha». Mais la proportion de ces «medios pecheros», même aux pires années, n'a jamais dépassé 3,6%. De 1350 à 1387, la proportion des «entegros» oscille entre 68 y 79%, celle des «mugeres» entre 21 et 31%.

On retrouve dans la vallée d'Améscoa Alta un second modèle de classification ternaire, fondé cette fois sur la seule force de traction animale. Le «pechero entegro» est ici l'exploitant qui utilise deux bêtes de trait. Le «pechero meyo» -ou «meo»- n'employait lui qu'un seul animal, boeuf, âne, vache, jument, mule. Et par conséquent, la perte d'une de ses deux bêtes suffisait à déplacer le paysan de la catégorie des «entegros» à celle des «meyos». Au bas de l'échelle, enfin, le «pechero quarto», qui travaillait uniquement avec ses bras: «no ha con que labrar et labra de braços» précisent les textes. Le «pechero quarto» de l'Améscoa Alta est ainsi, en principe du moins, l'équivalent de l'«axadero» de la «merindad» de Sangüesa. Néanmoins, à fréquenter pendant près de deux siècles les comptes de cette vallée, on constate que la quasi-totalité des feux féminins étaient rangés dans cette catégorie subalterne qui, en réalité, regroupait les niveaux d'«axaderos» et de «mugeres» rencontrés ailleurs.

Dans cette stratification de la paysannerie navarraise, ce qui importe le plus, c'est moins la quantité de terres dont dispose chaque exploitation et, à la limite, les qualités naturelles des sols, que la capacité de chaque famille à leur apporter la force de travail nécessaire. Les critères d'équilibre et de rentabilité d'une entreprise résident à la fois dans la présence au sein de la cellule familiale de bras solides et dans la possession d'un train de culture. Ce sont aussi, bien plus que l'étendue de la tenure, les critères de richesse et de pauvreté. Plus une exploitation est pourvue en travailleurs de force et en paires de boeufs et plus elle s'élève dans la hiérarchie paysanne, surtout après 1348, quand la terre est partout plus abondante.

La répartition des «pecheros» du roi en trois strates hiérarchisées, reflète partiellement les niveaux de ressources des tenanciers du domaine royal et sans doute aussi de l'ensemble de la paysannerie navarraise, du moins pour les «axaderos» et les «mugeres» qui occupaient le bas de l'échelle. Il ressort de l'étude du «libro de fuegos de 1330» que la majorité des feux composés uniquement d'enfants ou conduits par des femmes et qui, dans la classification des «pecheros» auraient figuré parmi les «mugeres», étaient, sur les rôles du «monedage», inscrits parmi les «non podientes».

Mais pour ce qui est du groupe des «pecheros entegros», il faut bien constater que la classification en usage sur le domaine royal, ne rend pas compte des différences de fortune qui existaient en son sein. Bien sûr les foyers «entegros» se haussaient généralement au dessus des manouvriers et des feux féminins, mais ils se distinguaient entre eux par des écarts de revenus parfois considérables que la stratification des «pecheros» ne laisse pas entrevoir. Pour le XIV<sup>e</sup> siècle, on aperçoit partout l'existence d'un groupe res-

9. Registre n.º 28. Texte publié par J. CARRASCO PÉREZ, *La población de Navarra*.

treint d'exploitants aisés, essentiellement des éleveurs, qui déjà écrasent de leur fortune les petits laboureurs. Écoutons le témoignage du «Libro del monedage» de Tudela de 1353. Les enquêteurs ont demandé à toutes les localités de fournir les noms des riches et des pauvres exploitants, «los nombres de ricos et de pobres habitantes et moradores, por fuegos et por casas»<sup>10</sup>. Il est clair que les écarts de richesse entre villageois sont alors une réalité.

Mais quelles étaient les proportions de paysans aisés et pauvres? Sur ce point, les documents fiscaux sont les témoins les plus sûrs. S'ils ne permettent pas en Navarre de mesurer les distances qui séparaient les riches des humbles, du moins, et dès le XIV<sup>e</sup> siècle, ils donnent les moyens d'apprécier l'importance numérique des uns et des autres. L'établissement de l'impôt répond en effet au souci de répartir les taxes proportionnellement aux biens. On ne cachera pas cependant la marge d'incertitude que laissent subsister les sources fiscales, surtout dans l'évaluation du paupérisme.

Les comptes de l'aide de 4 florins par feu perçue en 1368, fournissent sur la hiérarchie des fortunes, une seconde série d'informations chiffrées<sup>11</sup>. Ils présentent dans chacune des communautés, la liste nominative des chefs de famille, avec l'indication de la cotisation payée. Les listes pèchent par l'absence d'informations sur les catégories sociales les plus pauvres. Elles dessinent par contre la pyramide de tous les cotisants ordinaires, des moins taxés aux plus imposés, et permettent une approche différentielle des contribuables ruraux. C'est à Artajona que la classification hiérarchique est la plus explicite. La liste nominative présente tour à tour les «fuegos superlativos», imposés à 9 et 8 florins, les «fuegos meylllores» qui ont payé 7 et 6 florins, les «fuegos medianos» taxés à 5 et 4 florins, les «fuegos en seguit» imposés à 3 et 2 florins, les «fuegos menores» à 1 florin, les «peguyilareros et cabaleros» à 2 et 1 florins, les «fuegos bien non podientes que non pueden pagar ren». A la lecture des chiffres, il apparaît très clairement que les paysans étaient loin de se situer tous au même niveau de ressources et de biens. Le sommet de la pyramide était occupé par un petit groupe d'exploitants aisés, ceux qu'à Artajona on désigne par l'expression «fuegos superlativos» et qui payaient 8 florins ou davantage. On en dénombre 41 parmi les 554 feux «labradores et francos» -7,4%- et 5 parmi les 105 feux «hidalgos» -4,8%-. Les «fuegos meylllores» étaient naturellement un peu plus nombreux: 82 «labradores et francos» -14,8%- et 18 «hidalgos» -17,2%-. La proportion grandit avec les «fuegos medianos»: 125 feux roturiers -22,6%- et 31 «hidalgos» -29,5%-. La pyramide s'élargit encore au niveau des «fuegos en seguit»: 212 «labradores et francos» -38,3%- et 38 «hidalgos» -36,2%-. Elle se rétrécit enfin très nettement au niveau des «fuegos menores»: 94 «labradores et francos» -17,0%- et 13 «hidalgos» -12,4%-.

Il est clair que dans l'hypothèse où la pyramide fiscale traduit assez fidèlement l'échelle des richesses, ces données numériques montrent que la frontière entre riches et pauvres ne suit pas les contours des grandes catégories juridiques de ruraux, mais les traverse de part en part. La hiérarchie des «hidalgos», «francos» et «labradores» ne correspond pas à la hiérarchie des fortunes. Les «hidalgos» ne sont pas plus aisés que les «francos» qui, eux-

10 Registre n.° 62.

11. BERTHE Maurice, *Famines et épidémies*, ouv. cité, pp. 162-164.

mêmes, n'ont guère plus de ressources que les «labradores». Il y a des riches et des pauvres chez les «hidalgos» comme chez les «francos» et les «labradores», et les proportions sont à peu près équivalentes.

De la présentation du groupe des «pecheros» du domaine royal et de l'approche de la hiérarchie des fortunes, on retiendra surtout que la paysannerie navarraise était extrêmement vulnérable. Dans une agriculture qui se caractérise plus par une énorme dépense de main d'oeuvre et de force animale que par l'étendue de terre disponible, l'équilibre de l'exploitation familiale était très précaire. Inéluçablement, pour la majorité des foyers, ceux qui n'avaient qu'une ou deux bêtes de trait et qui ne pouvaient compter que sur un seul adulte, la mort du chef de famille ou la perte des bêtes, phénomène presque banal par ces temps de crise frumentaire et de surmortalité, suffisait à les faire basculer dans les rangs de la pauvreté. L'exploitation et la famille rurales étaient constamment sous la menace de ce double handicap. Handicap physique lorsqu'elles perdaient leur «varôn», matériel et technique lorsqu'elles étaient privées du train de labour.

Le trait le plus marquant du monde paysan navarrais, c'est en définitive, avec la surabondance de foyers et d'exploitations handicapés, l'instabilité et la mobilité sociales qui affectaient la plupart des strates intermédiaires, en dehors des plus démunis qui ne parvenaient guère à s'éloigner du fonds de la misère et des plus aisés qui étaient assurés, quoiqu'il advînt, de conserver leur rang. Fluidité sociale d'autant plus forte que les calamités accroissaient la mortalité des hommes et des bêtes et aggravaient l'instabilité du monde rural.

#### CYCLES DE CALAMITES, CRISE AGRAIRE ET EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE: VERS 1350 - VERS 1387

##### Famines et pestes

Avec la Peste Noire débuta en Navarre, comme dans les autres pays de l'Europe, la diffusion d'une série de «mortandades» qui, périodiquement, se succédèrent durant le règne de Charles II. Si l'on se réfère à la chronologie des poussées européennes de peste établie par J.N. Biraben, on peut aisément constater que le royaume de Navarre, après 1348, est présent à la plupart des grands rendez-vous de la mort: en 1362-63, en 1374, en 1382-83<sup>12</sup>.

Mais l'intérêt essentiel des sources navarraises, une fois établie la chronologie précise des pestes et montré leur synchronisme avec les grands accès européens, est de permettre une approximation statistique des pertes humaines et une délimitation des zones contaminées. En 1348, la peste avait tout submergé et frappé avec une force inouïe, occasionnant des destructions variables certes, mais partout catastrophiques. Les attaques ultérieures ont été beaucoup moins meurtrières. Et aucune ne fut générale. Parmi les trois poussées qui après 1348 et jusqu'en 1387 ont ébranlé les populations rurales, une seulement, celle de 1362-63 a été très violente. En maints endroits la peste retrouva la force destructrice qui en 1348 lui avait permis d'emporter près de la moitié des ménages paysans. Mais elle ne sévit pas partout. En 1362-63,

12. BIRABEN, J.N., *Les hommes et la peste en France et dans les pays européens et méditerranéens*, Paris, 2 vol. 1976.

plusieurs régions ont été épargnées. Et puis surtout, les zones et villages contaminés ont été très inégalement frappés. Les pertes sont cependant comprises entre 20 et 30%. Les dommages imputables à toutes les autres poussées de peste, du moins pour ce qui est des adultes, ont été infiniment plus légers. Aucune commune mesure avec les grandes flambées de 1348, 1362 et plus tard 1402. Sur l'ensemble des terres scrutées, les retours du fléau ont été peu virulents, parfois même bénins. Ce furent tantôt de simples poussées sporadiques qui concentrèrent leurs forces sur quelques objectifs limités et laissèrent intacts la majorité des villages, tantôt des poussées plus diffuses mais, même dans les localités infectées, peu meurtrières; dans un cas comme dans l'autre, en définitive, une surmortalité peu élevée. Il apparaît ainsi que le mot «mortaldat» qu'utilisent les sources pour désigner chacun des retours de peste, recouvre des réalités très diverses. Il est employé aussi bien en 1362 lorsque la peste emporte plus de 20% des familles qu'en 1383 lorsqu'elle n'en tue que quelques dizaines.

Quelle a été durant cette période la place des famines? Les difficultés de subsistances ont-elles exercé une influence déterminante, aux côtés de la peste, dans la longue dépression démographique qui s'instaure pendant le règne de Charles II? On insistera peu sur l'existence du couple désormais classique famine-peste, tant il est vrai que les deux phénomènes sont étroitement liés. La pénurie et la faim sont toujours très proches de la pandémie, la précédant souvent, la prolongeant toujours. Après 1347, il nous a été donné de constater maintes fois l'existence du cycle mauvaise récolte-famine-peste-famine ou disette. Ainsi, ce monde où la surcharge en hommes a disparu connaît encore de graves famines. Et ces crises frumentaires ne sont pas de simples accidents de surface. Il faut se rendre à l'évidence, la pandémie du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, pas plus d'ailleurs que les poussées de peste qui l'ont suivie, n'ont apporté le soulagement escompté. Comme dans le reste de l'Occident, les crises frumentaires demeurent, sans doute un peu moins âpres que de 1280 à 1347, mais aussi fréquentes, ainsi en 1361-1364, en 1373-1376, en 1382-1383. Les sources fiscales, en dehors même des années de famine, fourmillent de témoignages sur les troubles de l'approvisionnement.

Les campagnes navarraises ont enfin pâti de la guerre, surtout en 1378 lorsque les Castellans ont déferlé sur le royaume et occupé pendant plusieurs mois de larges contrées. Ainsi le pays a eu sa part de pillages, de razzias dévastatrices et d'incendies de villages. Dstructions systématiques des vignes, des vergers et des champs, vols de troupeaux, rançons des communautés ou des individus, fuite des ruraux apeurés, l'échantillon des exactions est à peu près complet.

#### Une paysannerie en crise

La manifestation la plus évidente de la crise du monde rural après 1348 est, avec la dépopulation, le caractère précaire de l'équilibre frumentaire. «Non pueden con que vivir los pocos que son» répètent sans se lasser paysans et agents royaux. L'explication de ce phénomène, ils le trouvent dans l'épuisement et l'appauvrissement des sols, dans le manque de bétail de labour et surtout dans le manque de bras. La «falta o mengoa de hombres» résulte essentiellement de la trop forte proportion de feux de «mugeres», feux im-

productifs au plan de la démographie et insuffisamment productifs au plan de l'économie. Ces feux féminins et ces feux d'orphelins représentent après la Peste Noire une proportion de quelque 30%. Dans certaines vallées les taux excèdent fréquemment 40 ou 50%. Le manque de bras découle aussi d'une trop forte proportion d'inactifs au sein de la population rurale. En premier lieu d'enfants. Entre deux épidémies de peste, et en dépit de l'abondance de feux stériles, la natalité est très élevée. En quelques années les ménages s'enflent de plusieurs enfants. Mais la périodicité des famines et des pestes a pour effet de leur barrer les chemins de l'adolescence. D'où un déséquilibre entre le nombre d'enfants de moins de dix ans et le nombre d'adolescents. Cette distorsion est pour la famille rurale lourde de conséquences. On sait que l'intégration des enfants aux activités de production se fait très précocement et que la plupart des plus de dix ans sont productifs. Ils sont hélas, comparés à la foule des tout petits, très peu nombreux.

Le rapport des non-actifs aux actifs est aggravé aussi par un singulier phénomène de vieillissement. Les exemples de vieilles gens qui en temps de peste survivent seuls à leurs familles sont assez fréquents. La seule hypothèse que l'on puisse invoquer pour expliquer ce phénomène est l'immunité conférée par la maladie aux malades guéris.

Les paysans de Navarre attribuent la cause de leurs maux à l'alourdissement du fardeau seigneurial et aux ponctions fiscales dont ils sont sans cesse accablés après 1355. L'aggravation de la charge seigneuriale au cours des décennies qui suivent la Peste Noire ne prête guère à discussion. L'explication en est simple. Elle réside dans la prédominance observée en Navarre des «péchas taxadas» acquittées en grains. Le domaine royal exigea de communautés dont la population avait diminué subitement de moitié ou des deux tiers, les mêmes quantités de céréales et de deniers. La diminution du nombre des familles a sensiblement augmenté la quote-part moyenne de chaque exploitation. Chronologiquement, ce phénomène a pris deux formes: aggravation subite entre 1347 et 1350, lente et progressive après 1350.

A partir de 1355, l'impôt royal fait irruption dans les campagnes et double pratiquement la charge moyenne imposée à des paysans qui pour la plupart avaient depuis la Peste Noire bien du mal à faire face au surplus de «péchas» provoqué par la dépopulation. Ainsi en Navarre, le «surprélèvement» imposé à la paysannerie au bas Moyen Age est autant seigneurial que fiscal. Il contribue à expliquer la pérennité de la crise, parce qu'il fallait livrer ou vendre une part toujours plus grande du produit de l'exploitation pour acquitter les péchas et l'impôt. Voici un exemple particulièrement probant, celui de la communauté de Sesma. Vers 1330-1345, les 400 cahices de grains exigés de la communauté des «pecheros» du roi se répartissaient entre 242 feux. La charge moyenne -6 robos et 2 quartales- était lourde mais supportable. Survient la Peste Noire qui abaisse d'un coup le nombre de foyers à 61 et multiplie par quatre la quote-part de «pécha»: quelque 26 robos par exploitation. C'est alors que se met en place la fiscalité d'Etat. Aux 400 cahices de «pécha» viennent s'ajouter à partir de 1355 plusieurs dizaines de livres d'«ayuda extraordinaria».

Ultime facteur de déséquilibre, l'existence au sein de la paysannerie navarraise d'une hiérarchie sociale très accentuée. Il faut éviter de croire que la dépopulation qui jetait sur le marché quantité de terres fertiles, améliora les conditions d'existence de tous les exploitants. Le profit qu'en a retiré la

paysannerie a été très inégalement réparti. L'après- peste a ses parvenus et ses déclassés. Seuls quelques paysans privilégiés ont su tirer avantage du dépeuplement pour élargir leur domaine de culture et d'élevage. Les sources laissent entrevoir l'essor d'une agriculture nouvelle, fondée sur la mise en valeur de vastes unités d'exploitation dont la production était pour l'essentiel commercialisée. L'agriculture traditionnelle des petits paysans a souvent fait les frais de ces transformations. La réussite de quelques-uns n'a fait qu'accroître la masse des défavorisés. Les riches ne se contentent pas de détenir l'essentiel des troupeaux et des moyens de production. Ils entretiennent souvent avec les autres habitants des rapports de domination. L'inégale disponibilité des moyens de travail oblige les pauvres à recourir aux ressources des riches. Leur existence quotidienne suppose souvent qu'ils utilisent leurs outils et qu'ils leur achètent ou empruntent des vivres et des semences. Il existe ainsi à l'intérieur de la communauté villageoise des liens de dépendance que la répétition des crises a peu à peu resserrés. La subordination est liée d'abord à l'endettement. Les maisons riches disposent aussi très facilement selon leurs besoins, de la force de travail des petits exploitants, gratuite ou sous-payée. Ce phénomène d'appropriation a contribué à maintenir une frange de paysans faméliques parmi lesquels la pénurie et la maladie trouvaient un terrain favorable.

Que retenir au total? Le niveau auquel se situe le peuplement, haut-niveau de l'avant- peste, bas-niveau de l'après- peste, n'est finalement pas déterminant. Le cas de la Navarre, mais la constatation vaut pour la plupart des campagnes de l'Occident, montre que ce qui importe le plus, au sein de la paysannerie, qu'elle soit nombreuse ou clairsemée, c'est la proportion de familles handicapées et d'exploitations sous-équipées en bras et en bêtes, donc peu efficaces. Or cette proportion est constamment très élevée, plus encore dans le monde vide de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle que dans les campagnes saturées d'hommes des décennies qui précèdent la peste. La contraction massive de l'espace agricole et la dépopulation, l'abandon des villages les plus reculés, ne s'accompagnent pas d'une hausse de la productivité, alors même qu'en Navarre, beaucoup plus que dans les pays de plaine, les hommes ont eu la possibilité d'abandonner les terroirs stériles d'altitude et se sont repliés sur les terres les plus fertiles. Il est clair par conséquent qu'on peut difficilement minimiser le rôle des épidémies. La peste a constamment contribué à affaiblir les capacités productives des familles en les laminant -feux féminins, feux d'orphelins-. N'oublions pas aussi que la diminution subite du nombre des tenanciers alourdissait à chaque retour du fléau la charge seigneuriale des survivants. Cette aggravation tient bien entendu à la structure de la rente -«péchas taxadas»-, mais elle découle directement des cassures démographiques provoquées par les «mortalités».

## LE DEPERISSEMENT DEMOGRAPHIQUE DE L'APRES-PESTE

Le profil des courbes décèle partout un affaissement du nombre des paysans. Le fléchissement est lent et irrégulier dans la merindad de Pamploña, ponctué de quelques brefs moments de pause ou de récupération. Si l'on affecte l'indice 100 au niveau le plus élevé de l'avant- peste, la courbe se situe en 1349 à l'indice 44,6. Le maximum de l'après- peste est atteint en 1360, au

terme d'une courte phase de remontée: l'indice s'élève à 52,2. Cette éphémère croissance est suivie jusqu'à la fin du règne et même au delà d'un reflux continu: indice 49,6 en 1370, 46,5 en 1380, 44,9 en 1390, 42,7 en 1396. Longue glissade presque ininterrompue<sup>13</sup>.

Les courbes de la merindad de Sangüesa sont quasiment identiques. Elles traduisent à l'évidence un déclin beaucoup plus rapide que dans la merindad de Pamplona. Et sans doute en alla-t-il de même dans les merindades d'Estella et de Tudela. Sitôt achevée l'amorce de récupération de l'après-peste, dès 1352 dans les secteurs taxés en grains, en 1358 dans les vallées imposées en sous, les courbes entament un mouvement continu de régression. Sur les bases de l'indice 100 en 1346, la courbe se situe dans les secteurs taxés en espèces à 53,3 en 1350, 62 en 1358, 61,3 en 1360, 47 en 1365, 43,4 en 1373, 41,7 en 1380, 42,2 en 1390. Le retrait est encore plus prononcé dans les secteurs taxés en froment. Après l'apogée de 1343 -indice 100-, la courbe passe successivement par les indices 54,9 en 1351, 59,4 en 1352, quand s'achève la récupération, 57,6 en 1360, 44,6 en 1370, 39,3 en 1380, 37,2 en 1390. La proportion de villages frappés après 1350 par la dépopulation atteint 79%.

De cette analyse, il faut retenir surtout que la lente érosion démographique observée pendant les périodes qui séparent les retours de peste, est en définitive autant responsable du déclin que les cataclysmes de 1348 et 1362. Elle traduit un état de dégénérescence interne dont il convient de rechercher les causes. Premier agent d'érosion, la peste, qui en dehors de ses grandes offensives, rejaillit en poussées sporadiques: guérilla sans répit qui use peu à peu les populations rurales. Et la famine est presque toujours là pour lui prêter main forte. Ce harcèlement tue hommes et bêtes, ruine, fait fuir. Mais la crise agraire et la paupérisme des campagnes ont frayé la voie à l'épidémie et à la disette. La peste et la faim étaient assurées de trouver des proies faciles parmi la foule des déclassés sociaux, handicapés charnels, handicapés matériels et technologiques...

Et cette paysannerie, sauf pendant le court épisode de Falces en 1356, jamais ne se révolte mais trouve son salut dans le travail: paysannerie héroïque!

13. BERTHE Maurice, *Famines et épidémies*, ouv. cité, chapitre XIV.